

Réf: Dossier N° 040621

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JOUNI KARRAM CONSTRUCTION » en abrégé « JKC »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4 RUE DU CANAL, Lot 149,
Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/07/2021, et enregistrés au CEPICI le 10/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOUNI KARRAM CONSTRUCTION » en abrégé « JKC »

Objet : - FABRICATION ET MONTAGE DE STRUCTURES METALLIQUES ET DIVERS
- FONTE, FORGE ET TRANSFORMATION DU FER ET DE L'ACIER
- CONSTRUCTION INDUSTRIELLE
- ACHAT ET VENTE DE MATERIELS DIVERS
- COMMERCE GENERAL
- TRAVAUX DIVERS, IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (15,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4 RUE DU CANAL, Lot 149, Ilot 14

Dirigeant(s) : M KARRAM ALI (COGÉRANT), M JOUNI ZAKARIA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04733 du 11/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31141/GTCA/RC/2021 du 11/01/2022

